

Allocution du Professeur Walter HALLSTEIN,
Président de la Commission de la
Communauté économique européenne
devant la 3ème Assemblée générale des
Syndicats libres (S.I.S.L.) des
pays membres des Communautés européennes
le 10 janvier 1962
à
Bruxelles

C'est une bonne chose que vous soyez de nouveau réunis, et je me réjouis tout particulièrement que vous teniez votre troisième assemblée générale à Bruxelles, au siège de la Communauté économique européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique. Plus de deux ans sont passés depuis votre dernière assemblée générale réunie à Luxembourg, au siège de la C.E.C.A. Il s'est produit bien des choses durant ces deux années: nous avons accompli un travail considérable. L'Europe a fait un grand pas en avant.

Au cours de ces dernières semaines, qui ont été très dures, je me suis réjoui à la perspective de cette rencontre. Peut-être pourrais-je mieux exprimer le sentiment que m'inspire cette réunion en disant que je considère les représentants autorisés des syndicats démocratiques comme les compagnons de la première heure. Je ne sais si cela rend un son sentimental, mais de toute façon, il s'agit, dans votre cas et dans le mien de la constatation objective d'une réalité.

Notre coopération à l'édification de l'Europe ne date pas de Bruxelles ou des préparatifs du traité de Rome. Il nous faut remonter au moins dix ans en arrière et même davantage jusqu'à l'époque du plan Schumann. Dès le début les syndicats démocratiques étaient présents et ils étaient actifs. Ils étaient pour cette Europe, ils étaient pour l'institutionnalisation, ils étaient même pour l'Europe des Six, bien qu'au fond il eussent voulu une Europe plus large et plus forte et finalement, tout comme nous, une Europe politique.

Cette période de démarrage, les rencontres d'alors avec vos représentants me reviennent aujourd'hui en mémoire. Nombre de ceux que j'ai connus alors sont devenus mes collaborateurs ou des partenaires permanents. Dès le début nous nous sommes fixés le même objectif et ensemble nous avons réalisé bien des choses.

Nous nous sommes constamment retrouvés à bien des étapes de notre chemin vers l'Europe. Le comité de la C.E.C.A. des fédérations syndicales des six pays membres de notre Communauté pourra bientôt fêter son dixième anniversaire, presque en même temps que le dixième anniversaire de l'entrée en fonctions de M. Buiter. Certes aucun d'entre nous n'a malheureusement le temps, ni le désir de se complaire en réminiscences du passé, n'est-ce pas, Monsieur Buiter ? Car les tâches sont devenues toujours plus vastes et plus complexes. Le rythme de travail s'est constamment accéléré. Les organisations ont continué à se développer. Vos organisations, elles-aussi, se sont de plus en plus adaptées à la nouvelle situation européenne. Au moment où nous avons commencé à nous organiser à Bruxelles, vous avez tenu à Dusseldorf votre première assemblée générale, et M. Buiter a pris ses fonctions à Bruxelles. Vous étiez présents, vous étiez vigilants, vous étiez là, et vous étiez pour.

Lors de votre deuxième assemblée générale qui s'est tenue à Luxembourg, vous avez expressément confirmé votre volonté de créer une Europe unie et assuré nos institutions de votre soutien inchangé. A cette époque vous aviez déjà un aperçu de la première phase de développement de la C.E.C.A., du démarrage de l'organisation, des travaux et des programmes préparatoires, et nous avons bien compris que vos exigences et vos suggestions critiques répondaient au souci de voir garanti le bon fonctionnement de notre système. Vous avez en outre expressément déclaré dans votre résolution d'alors que vos recommandations et vos mises en garde visaient uniquement à améliorer notre méthode de travail. Vous vous êtes prononcés pour une accélération des travaux, dès cette époque vous avez expressément préconisé un raccourcissement de la période de transition, vous avez convié la Commission européenne à multiplier les initiatives, vous nous avez présenté toute une série de propositions concrètes que nous avons, me semble-t-il, prises à coeur pour la plupart. Vous nous avez poussés à agir et nous y avons vu un soutien, dont nous vous savons gré.

C'est dans le même sens que votre comité exécutif a poursuivi son action sous la présidence de M. Bothereau, nous a prodigué ses encouragements parfois même félicités du travail accompli et a continué à nous donner de

nouvelles impulsions: accélération des mesures dans tous les domaines, maintien et renforcement des institutions existantes, extension de leurs tâches et de leurs prérogatives.

Cet esprit européen a également inspiré l'action des nombreux syndicalistes de l'Assemblée parlementaire européenne, du Comité économique et social et de tous les autres comités. Car il était de règle que les propositions de la Commission dans ces organismes fussent fortement appuyées, voire parfois renforcées, précisément par les représentants syndicaux. On pourrait dresser une longue liste des décisions pour lesquelles il en a été ainsi. Je ne saurais les énumérer, ne fût-ce que les plus importantes.

Pour ce que l'on fait par conviction on n'attend certes aucun remerciement. Mais vous comprendrez que je tiens néanmoins à vous remercier d'avoir fait route avec nous, de nous avoir apporté votre appui constant dans les moments décisifs, de notre action commune, surtout parce que votre attitude ne pouvait être considérée comme allant de soi. Vous n'attendez certes pas que je vous brosse aujourd'hui un tableau des réticences et des préoccupations que la création de notre Communauté économique a pu susciter ou suscite peut-être encore chez les syndicalistes de tel ou tel pays. Vous les connaissez mieux que moi. Mais je voudrais vous dire très franchement que j'en suis parfaitement conscient et qu'au sein de la Commission vos soucis sont les nôtres, que nous ne considérons pas votre appui, votre présence à nos côtés, comme allant de soi, comme une chose due, mais comme une marque de confiance.

Naturellement, vous aurez à coeur et il vous incombera d'examiner continuellement si la politique syndicale européenne est juste dans toutes ses conséquences et dans toutes ses modalités, et vous tiendrez, au cours de cette troisième assemblée générale, à vous rendre clairement compte si la collaboration des syndicats a véritablement porté ses fruits. Quant au

principe, l'évolution elle-même nous a fourni la réponse. La réussite de la C.E.E. a reçu de l'extérieur une confirmation impressionnante dans les demandes d'adhésion et d'association. Non moins significatif est le "partnership" qui s'amorce avec les Etats-Unis. La Communauté s'en félicite. Elle se réjouit de cette réalisation en commun d'un commerce mondial libre et de la répartition des tâches dans le domaine des grandes responsabilités du monde libre.

Ces succès dans les rapports avec le monde extérieur ont été possibles grâce à ceux qui ont été enregistrés dans le développement interne de notre Communauté au cours des quatre dernières années. Le traité de Rome a été appliqué comme prévu au cours de la première étape. Les Etats membres ont satisfait aux obligations qui leur incombaient et se sont adaptés de plus en plus à la discipline communautaire. J'espère que cette exécution systématique du Traité sera bientôt scellée par le passage à la deuxième étape. Les laborieuses négociations du Conseil de ministres, qui doivent se clore par une telle décision, durent encore actuellement. Certes, nous aurions souhaité que cette décision eût encore été prise avant la fin de l'année dernière. Mais nous pouvons cependant faire, avec une grande satisfaction, deux constatations:

La décision a traîné, non parce que l'un quelconque des Etats membres voulait freiner l'évolution rapide de la Communauté, mais bien parce que les objectifs de cette évolution sont vastes. Dans ses négociations actuelles, le Conseil de ministres considère à juste titre que le domaine incomparablement ardu de la politique agricole commune, qui constitue à vrai dire un problème-clé de notre Communauté, requiert un premier fondement solide.

D'autre part, nous avons plus qu'ailleurs pu constater au cours des deux dernières semaines le grand intérêt avec lequel le monde libre tout entier suit l'évolution de notre Communauté. A un moment crucial pour la vie de la Communauté, l'attention soutenue avec laquelle l'on a observé le déroulement des négociations du Conseil de ministres à Bruxelles a montré de nouveau clairement quels espoirs le monde libre place dans la réussite de cette oeuvre.

Quelle que soit la définition que l'on veuille donner à notre union, nos pays sont désormais indissolublement liés. La légalité a uni ce que la violence et la volonté de puissance n'avaient pu rassembler et n'avaient que trop longtemps séparé. C'est un résultat grandiose. Et les syndicats libres de nos six pays ont éminemment participé à cette évolution, à ce succès.
